

Un vol de 15,000 feuilles de tabac a été commis à Illies, il y a quelques jours. Les malfaiteurs sont restés inconnus.

M. le maire de Douai vient de prendre un arrêté, qui rend passibles des tribunaux, les gens qui se mettent en état d'ivresse scandaleuse et les cabaretiers qui leur ont donné à boire.

M. Scott, compositeur d'imprimerie, vient de construire, à ce qu'on assure, un mécanisme phonographique qui écrit de lui-même les sons de toute espèce, à mesure qu'ils se font entendre.

N'est-ce pas le cas de dire que c'est vraiment l'écho tenant une plume à la main et remplissant la besogne du sténographe?

De toutes les prescriptions légales relatives à la tenue des livres de commerce, à l'obligation pour tout commerçant de faire des inventaires annuels, de déposer en cas de faillite son bilan au greffe du tribunal trois jours avant la cessation de ses paiements, de ne pas mettre en circulation des effets représentant une somme supérieure à son actif réel, enfin de ne pas se livrer à des opérations factices dans le but de retarder sa mise en faillite, aucune n'est réputée comminatoire. Les tribunaux, dans ce temps de fièvre de spéculations hasardeuses, où beaucoup veulent en débutant avec un faible capital arriver promptement à la fortune, se montrent justement sévères contre ceux qui commettent des contraventions de ce genre. Deux frères associés à Lille, pour le commerce des salaisons, ont été condamnés hier pour ces motifs : l'un à trois mois de prison et l'autre à quarante jours de la même peine.

Un voyageur arrivé de Bruxelles à Anvers par la voie ferrée, rapporte un accident terrible dont il a été témoin oculaire. Le convoi parti d'Anvers à quatre heures et demie était arrivé à la hauteur de Sempst, près Malines, quand le garde-convoi, dans la pensée qu'un accident était arrivé à l'essieu du wagon dans lequel il se trouvait, en sortit afin de s'en assurer. Mais au moment où il baissait la tête, voilà l'express-train qui arrive à grande vitesse sur la voie opposée et le malheureux garde-convoi, qui sans nul doute ne s'en était pas aperçu, eut la tête littéralement séparée du tronc.

Les compagnies de chemins de fer consentent, dans certains cas, à transporter gratuitement ou à prix réduits les indigents qui leur sont recommandés par l'autorité administrative; mais cette mesure n'est pas générale, et elle n'est pas d'ailleurs prescrite aux compagnies par les cahiers des charges. Or, il arrive parfois que des indigents amenés gratuitement dans une ville par une voie ferrée n'obtiennent pas la même faveur quand ils doivent changer de ligne et restent ainsi forcement et sans ressources loin de leur point de départ et du lieu où ils désiraient se rendre. Il est donc de leur intérêt de s'assurer, avant de solliciter la faveur du transport gratis, s'ils ont des moyens sûrs d'arriver à leur destination définitive.

L'autorité fait rechercher en ce moment un individu qui a commis depuis quelque temps de nombreuses escroqueries, principalement en province. Cet individu, âgé de vingt-cinq à trente ans, de taille moyenne, ayant les cheveux châtain, la bouche rentrée, le teint blême, étant

toujours vêtu très proprement, et se disant commis-voyageur d'une importante maison de commerce de Paris pour les produits chimiques, se présente chez les pharmaciens et les épiciers, et leur offre, à prix réduits, une poudre végétale brevetée et incomparable pour la destruction instantanée de tous les insectes nuisibles. Ces commerçants, désireux de faire profiter leurs pratiques des avantages de cette poudre merveilleuse, en font une ample provision, qu'ils paient comptant, et qu'ils vendent en détail moyennant un honnête bénéfice.

Quant au commis-voyageur, il quitte la ville immédiatement après la livraison et se dirige sur un autre point, sans laisser, et pour cause, aucune indication à ce sujet. Quelques jours après son départ, les acheteurs, qui s'étaient empressés de mettre la poudre à l'essai, n'obtenant aucun résultat, vont se plaindre aux pharmaciens, qui examinent plus attentivement la prétendue poudre merveilleuse, et reconnaissent que ce n'est autre chose que de la farine d'orge qu'ils s'empressent de déposer au parquet du procureur impérial, en portant plainte contre l'audacieux escroc.

Un grand nombre de villes de province ont déjà été exploitées par celui-ci, qui parcourt la Normandie à la fin de la dernière année, et contre lequel un mandat d'arrêt a été décerné par M. le juge d'instruction de Lisieux, à l'occasion de méfaits de cette espèce commis dans cette ville.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 19 janvier 1858.

Logique littéraire. — Version latine. — 1 J. Dutheil. Rhétorique. — Histoire. — 1 Crepin. 2 Gruson. 3 Ryo. 4 Lesage.

Seconde littéraire. — Thème Grec. — 1 Broudehoux. 2 Meert.

Troisième littéraire. — Thème grec. — 1 Loston. 2 Beurier. 3 Laigle.

Quatrième. — Français. — 1 Dubus. 2 Brédart. 3 Deledicque. 4 Huot.

Cinquième. — Français. — 1 Verdier. 2 Rélof. 3 Schneider. 4 Brion.

Sixième. — Calcul. — 1 Obin. 2 Santerre. 3 Sattiaux. 4 Serret.

Septième. — Latin. — Guffroy. 2 Petitbon. 3 Jamart. 4 Leblan.

Huitième. — Exercices latins. — Herbin. 2 Dubart. 3 Bonzel. 4 Fiévet.

Commerce (1^{re} année). — Histoire. — 1 St-Bonnet. 2 Sératzki. 3 Cossart. 4 Mangez.

Commerce (2^e année). — Physique. — 1 Fosset. 2 Lecocq. 3 Vermeulen. 4 Vandembulcke.

Commerce (3^e année). — Narration. — 1 Duthoit. 2 Bocquet. 3 Lebaigue. 4 Hecquet.

Le proviseur, E. PETITBON.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

La Bourse semble se résigner à rester dans les cours actuels jusqu'à la liquidation. On pense généralement que les affaires se réveilleront après cette époque, ce qui n'assigne pas à la reprise une échéance bien éloignée.

Le statu quo qui règne sur notre place existe aussi à Londres en ce moment. Malgré l'abondance du numéraire, la crise commerciale a laissé sur le marché britannique des traces qui s'opposeront longtemps encore au réveil des transactions.

Notre Bourse a, moins que tout autre, ressenti les effets funestes de la crise; mais les capitaux étrangers qui s'étaient portés avec empressement

sur nos valeurs, depuis le commencement de l'année, et qui avaient contribué puissamment à déterminer la hausse, ont été découragés et détournés de ce courant, par les préoccupations politiques qui ont pris naissance à la suite de l'attentat du 14 janvier.

Ce temps d'arrêt dans la hausse n'a d'ailleurs rien d'étrange, après le mouvement ascensionnel si rapide, dont le mois dernier a offert le spectacle. Les fluctuations fréquentes, les secousses violentes que la rente a éprouvées compliquent la situation, et créent des positions de spéculateurs très-complexes et très-embarrassées. Ce n'est pas au moment de la liquidation que le marché peut prendre une allure franche et décisive. Ce que l'on peut espérer de mieux, c'est le maintien des cours actuels, qui pourront alors servir de point d'appui à une nouvelle étape ascensionnelle.

Le prix de 69 fr. exerce une attraction irrésistible sur la rente; elle y est retombée à plusieurs reprises, après avoir fait mine de se rapprocher de 70 fr. — La spéculation a vendu un grand nombre de primes pour la fin du mois, et a tout intérêt à peser sur les cours.

Au milieu de cette stagnation des affaires, on ne peut se dispenser de signaler la tenue des chemins de fer, qui est un des traits caractéristiques de la semaine. — Les actions ont résisté vigoureusement au mouvement rétrograde, et leurs prix n'ont pour ainsi dire pas fléchi depuis huit jours. Cependant les recettes comparées de la deuxième semaine des exercices 1857 et 1858 accusent une diminution toujours considérable. Toutes les grandes lignes de notre réseau sont atteintes; elles supportent toutes une réduction de trafic qui acquiert des proportions significatives. Malgré cela, l'Orléans se soutient à 1420, le Nord ancien à 960, le Nord nouveau à 800, le Lyon ancien à 870 et le Lyon nouveau à 840 fr. Le Midi, l'Ouest et l'Est sont calmes et suivent les mouvements des autres chemins sans avoir d'attitude spéciale. Les petites lignes sont également exemptes de fluctuations considérables.

Les valeurs industrielles continuent à être l'objet de rares affaires. Il y a un marché assez actif sur les Petites Voitures, qui se maintiennent aux environs de 50 fr. Mais les offres se poursuivent sur la plupart des Compagnies dont le crédit n'est pas de longue date et solidement établi. Les capitalistes, instruits par des expériences récentes, ne s'aventurent plus aussi facilement sur la foi de prospectus trompeurs et de rapports mensongers.

A. DUPONT.

Nouvelles & Faits divers.

On lit sur les murs de Paris, la curieuse annonce que voici :

« Solution du problème des logements à bon marché.

« Une maison entière pour 600 francs, ayant cuisine, cave, salle à manger, salon, quatre chambres, cabinets de toilette et cabinet d'aisance, avec de l'eau en abondance.

« S'adresser à M^e P. Charreau, rue Richelieu 112. »

M^e Charreau ne dit pas où sont situées ces maisons entières pour 600 francs.

— Une tentative de meurtre, commise par un portier sur la personne d'un locataire, motive en ce moment les investigations de la justice.

Profitant de la confiance que mettait en lui le propriétaire qui, demeurant hors de Paris, ne venait que très-rarement dans la maison, le nommé S... portier dans le faubourg Saint-Martin, s'était érigé en tyran vis-à-vis de ceux

qu'il regardait comme ses subordonnés. Malheur à quiconque s'attirait son animadversion et oubliait la légende de Cerbere dont un gâteau de miel apaisait le triple aboiement! En butte à mille tracasseries, il finissait par quitter la maison, de lui-même, quand un congé ne lui était pas brutalement signifié.

Plusieurs déjà s'étaient ainsi retirés sans mot dire; mais un sieur F... fut moins patient. Locataire paisible, payant toujours exactement son terme, il s'indigna de se voir soumis au caprice d'un Janitor, et il alla trouver le propriétaire à qui il raconta tout au long ce qui se passait.

Justement irrité, le propriétaire fit venir le dispensateur de son cordon, le taña vertement et lui signifia qu'à la moindre plainte nouvelle, il serait mis à la porte de sa porte. Il va sans dire que le congé donné au sieur F... fut annulé.

Le portier se retira l'oreille basse et le cœur gonflé de haine contre celui qui l'avait dénoncé. Rencontrant hier le sieur F... dans l'escalier de la maison, il lui reprocha vivement sa conduite, lui adressa des injures et se porta même à des voies de fait. Vigoureusement repoussé, il alla prendre dans la cour une sorte de bêche en fer à lame coupante, servant à gratter la boue séchée, et il en porta un coup au sieur F... qui fut atteint à la poitrine.

A ses cris accoururent plusieurs locataires qui s'emparèrent de l'irascible portier et le mirent entre les mains des sergents de ville. A la suite de l'enquête, le commissaire l'a fait conduire à la préfecture de police.

— Hier, vers deux heures, dit le *Sémaphore de Marseille* du 29, les abords de l'hôtel-de-ville étaient envahis par un attroupement nombreux composé en majeure partie de femmes de toutes conditions qui remplissaient l'air des clameurs les plus discordantes.

A la vue de cette foule qui s'agitait en proie à une curiosité toute fébrile, nous voulûmes connaître le véritable motif de ce concours inusité de personnes. Nous apprîmes bientôt que cet attroupement était provoqué par l'arrivée de deux fiancés qui se rendaient à la mairie pour y être unis par-devant M. l'adjoint au maire par les liens sacrés du mariage.

Au bout de quelques minutes, nous vîmes, en effet, s'avancer l'heureux couple, objet de cette grande rumeur populaire. Le futur comptait au moins quatre-vingts printemps, et celle à qui il allait donner sa main et son cœur et jurer une flamme éternelle était sur le point de voir s'éteindre son quinzième lustre.

Ces deux vénérables conjoints se rendaient à la mairie au milieu d'une triple haie de curieux ou, pour mieux dire, de curieuses. L'homme avait une abondante chevelure qui eût fait honte à l'albâtre, et s'appuyait sur un énorme bâton chargé de protéger ses pas quelque peu chancelants. Bien que visiblement ému, ce vrai disciple de la philosophie de Zénon, fort du devoir qu'il allait accomplir, marchait gravement vers l'autel de l'hyménée, promenant un regard dédaigneux sur cette foule avide.

Quant à la femme, quoique plus agitée que celui à qui elle allait lier son existence, elle marchait d'un pas résolu, et son front semblait refléter un rayon de bonheur. Seulement, au moment d'entrer dans la salle de l'hôtel-de-ville, la foule était devenue tellement compacte, que les agents de l'autorité ont dû intervenir et frayer un passage à ces dignes époux, qui ont pu être ainsi débarrassés des nombreux importuns qui se pressaient sur leurs pas depuis la sortie de leur maison.

je suis un brave, vous êtes un héros - votre réputation est refaite, vous épousez mademoiselle de Nerville, et je l'annonce dans mon journal. Que dites-vous de mon plan?

Savigny ne répondait pas; la main crispée sur sa tête, se tordant les cheveux, il semblait dévoré par un de ces combats intérieurs qui usent dix années de vie en une heure; ses genoux claquaient l'un contre l'autre, et sa bouche tirée laissait voir ses dents fortement serrées et grinçantes. Il resta ainsi cinq minutes devant Lascour, qui, épouvanté lui-même du spectacle de cette torture silencieuse et immobile, avait perdu son cynisme, se taisait, et était presque pâle. Tout à coup Savigny ôte sa main de sa tête, se lève, et puis, d'une voix rauque et stridente, il dit à Lascour : A ce soir, à l'Opéra; et se sauve dans son appartement.

..... Le lendemain, à onze heures, voici ce qui se passa dans les carrières Montmartre, derrière un mur. Une boîte de pistolets ouverte était par terre, et deux hommes, à quinze pas l'un de l'autre, tenaient encore leur arme à la main. Alors un des témoins, s'avancant entre eux deux, dit d'un air résolu : Messieurs, six coups de feu ont été tirés; c'est assez pour votre honneur, et c'est peut-être trop pour notre conscience; que le combat cesse, ou je me retire. Le combat cessa en effet. M. Lascour s'avança vers Savigny en lui demandant sa main.

— Je n'ai pas le droit de vous la refuser, monsieur, répondit Savigny; et il la lui tendit.

— Maintenant, messieurs, avant de nous séparer, dit Lascour, en s'adressant aux témoins, je vous prierais de signer une déclaration qui constate que nous nous sommes conduits, M. Savigny et moi, en hommes d'honneur. On s'as-

sied sur un tertre, et à la hâte on écrivit au crayon :

« Il y a eu ce matin à Montmartre une rencontre entre M. Savigny et M. Lascour, rédacteur en chef du journal de... Trois balles ont été échangées de part et d'autre; et nous déclarons, sur l'honneur, que les deux adversaires se sont montrés gens de courage. »

Signés : DELAUNAY. — DERCOURT. LENOIR. — MORVAL.

Cet écrit terminé, M. Delaunay, témoin de Lascour, s'approcha de Savigny, et lui dit :

— Monsieur, je désire vivement que notre connaissance, commencée sous de si tristes auspices, ne s'arrête pas là; votre honorable et énergique conduite d'aujourd'hui vous assure à jamais mon amitié, et si vous voulez m'accorder la vôtre, j'en serai fier comme de celle d'un des plus hommes d'honneur que je connaisse.

Savigny s'inclina.

— Permettez, messieurs, dit alors Lascour, en s'approchant de Savigny, qu'il tira à l'écart, permettez que je dise un mot à celui qui était tout à l'heure mon adversaire et qui maintenant j'espère, est mon ami : « Eh bien! qu'avez-vous donc? vous êtes tout soucieux; notre plan a pourtant réussi au-delà de tout espoir... Savez-vous cependant que j'ai eu peur un moment quand vous avez tiré votre premier coup... si vous m'aviez visé! et si vous m'aviez tué!

Savigny fit un geste d'indignation...

— Enfin, mon cher, le tour eût été original... Heureusement tout s'est passé le mieux du monde... Voici notre déclaration, je la porte à tous les journaux : ce soir, imprimée; demain, connue de tout Paris; au bout de la semaine nous nous trouverons deux cents amis de plus;

et d'un mois nous ne pourrions suffire à toutes les invitations qui nous pleureront au Rocher de Cancale.

— En attendant, allons déjeuner.

— Qu'en dites-vous? messieurs; si nous nous rendions au pavillon d'Ermenon... Puis, à ce mot, voyant pâlir Savigny, il reprit vivement...

non, je me trompe, chez Gillet.

— Messieurs, vous m'excuserez de ne pas me joindre à vous, dit alors Savigny; je me sens un peu souffrant. Et il monta seul dans son cabriolet qui s'éloigna rapidement.

— Quel homme étrange! quel sang-froid! dit Delaunay en le voyant partir; savez-vous que vous l'avez échappé belle, mon cher Lascour, avec un tel adversaire!

Il est midi. Dans un salon, une jeune fille en habit du matin, les cheveux en désordre et les yeux gonflés de larmes, va sans cesse de la porte à la fenêtre; elle se penche le plus qu'elle peut sur le balcon, passe la moitié du corps hors la fenêtre, regarde fixement au bout de la rue, écarte ses cheveux qui sont sur son front, pour mieux voir, et puis revient se jeter sur une chaise, en sanglotant et en cachant sa figure dans ses mains.

— Il est mort!... il est mort!... Je suis sûre qu'il est mort!...

— Ma fille, ma bonne fille, ne te désespère pas ainsi!

— Et moi qui le soupçonnais de lâcheté; et moi, qui ai pu croire qu'il s'était laissé insulter et dans le même instant...

— Il reviendra, ma fille, il reviendra...

— Oh! s'il revient, comme je vais lui demander pardon! comme je vais me jeter à ses genoux!... Il me pardonnera, oui; je lui dirai

tant que je l'aime, je le lui dirai si bien, qu'il me pardonnera. Mais il ne viendra pas; le ciel me punit d'avoir soupçonné le plus noble des hommes. Il est mort! je ne le reverrai pas! Savigny! Savigny!... mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!

Tout à coup on entend un léger bruit dans la chambre à côté. C'est lui! s'écrie la jeune fille; elle se précipite vers la porte. Savigny entre en effet tout pâle, et se laisse tomber sur le premier siège.... Vous n'êtes pas blessé, n'est-ce pas? vous ne l'êtes pas? s'écrie-t-elle; oh! non non, il ne l'est pas... ah! quelle joie! C'est lui, ma mère, vous donc, c'est lui... O mon Dieu! comme je pleure! mais ces larmes ne me font pas de mal; j'en voudrais verser toujours. Cher Savigny! ah! que le ciel est bon! Mais parlez-moi donc, dites-moi un mot, un seul mot; j'ai besoin d'entendre votre voix, dites-moi Marie... je comprendrai... Eh bien! vous vous taisez?... Ah! je devine... vous avez su ce que j'avais dit et vous m'en voulez... Oh! mon ami, pardonnez-moi, j'en ai été bien punie... j'ai tant souffert!... Si l'on vous disait que votre Marie s'est souillée d'une faute... vous mourriez de douleur, n'est-ce pas? Eh bien! jugez de mes tourments quand un homme m'a assuré qu'il avait vu insulter impunément Savigny, mon Savigny, si brave, si pur, si élevé!... J'aurais dû ne pas le croire, c'est vrai; mais cet homme me jurait l'avoir vu... Et puis, c'est votre faute aussi, si je suis si difficile en honneur... Pourquoi m'avoir montré tous les trésors de votre cœur si généreux et si fier? Une goutte d'eau sur la neige est une tache. Ah! pardonnez-moi... pardonnez-moi... Eh bien! vous ne me répondez pas, vous détournez la tête... Ah! c'est cruel à vous, mon ami; je vous en supplie, voyez Marie